



Réunion du Comité Syndical

du 12 décembre 2012

CS – 6.02

Désignation du Secrétaire de Séance

Le douzième jour du mois de décembre de l'année deux mil douze à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du S.E.R.T.R.I.D. (Syndicat mixte d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets), dont le nombre en exercice, titulaires et suppléants est de trente six, légalement convoqués, se sont réunis au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., sous la présidence de Monsieur Leouahdi Selim GUEMAZI, président.

Etaient présents :

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Robert DEMUTH, Daniel FEURTEY, Jean-François ROOST, Denis JEANGERARD, Leouahdi Selim GUEMAZI, Pascal MARTIN

S.I.C.T.O.M. : MM. Marcel GRAPIN, Hervé GRISEY, Mme. Alexia LAVALLEE

C.C.S.T. : M. Daniel KUNTZ

- Délégués suppléants avec voix délibératives :

C.A.B. : M. Pierre BOUCON

S.I.C.T.O.M. : NEANT

C.C.S.T. : NEANT

- Délégués suppléants sans voix délibératives :

C.A.B. : NEANT

S.I.C.T.O.M. : M. Jean-Pierre SALVADOR

C.C.S.T. : NEANT

Le quorum est atteint : 11 présents

Etaient excusés

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Jean-Claude MATHEY, Pierre SANTOSILLO, Mme Françoise RAVEY

Pouvoir : Mme. RAVEY donne pouvoir à M. ROOST

S.I.C.T.O.M. : MM. Roger GAUGLER, Roger-Serge TOUPENCE, Gérard GUYON jusqu'au point CS 6.04 inclus

Pouvoir : NEANT

C.C.S.T. : MM. André HELLE, Claude GIRARD

Pouvoir : M. André HELLE donne pouvoir à M. Daniel KUNTZ

- Délégués suppléants :

C.A.B. : MM. Yves DRUET, Claude GIRARD, Dominique RETAILLEAU, Jean-Pierre DEMARCHE, Jean-Claude MARTIN, Louis HEILMANN, Olivier MICHAU, Mme. Céline RAIGNEAU

S.I.C.T.O.M. : MM. Roland GERMAIN, Thierry STEINBAUER, Alain FIORI, Didier SANSIG, Jacques REUILLARD

C.C.S.T. : MM. Jean LOCATELLI, Xavier DOMON, Cédric PERRIN





Préfecture du Terr. de Belfort
19 DEC. 2012
Service Courrier

Réunion du Comité Syndical

du 12 décembre 2012

CS - 6.02

Désignation du secrétaire de séance

RAPPORT

Présenté par M. Leouahdi Selim GUEMAZI
Président

Désignation du Secrétaire de séance

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à procéder, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un membre du Comité pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance.

A l'UNANIMITE, Madame Alexia LAVALLEE est désignée pour remplir ces fonctions.

**Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 12 décembre 2012, ladite délibération ayant été affichée par extrait le conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Dépôt en Préfecture le**

**POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,**



Leouahdi Selim GUEMAZI